



CHAMBRE DES SALARIES
LUXEMBOURG

*Consultation publique relative à la stratégie
Europe 2020*

Réponses de la Chambre des salariés

Luxembourg, le 3 octobre 2014



COMMISSION EUROPÉENNE

CONSULTATION PUBLIQUE RELATIVE À LA STRATÉGIE EUROPE 2020

Nom: [Chambre des salariés du Luxembourg](#)

Coordonnées:

Adresse: [18 rue Auguste Lumière](#)

[L-1950 Luxembourg](#)

Numéro de téléphone: [+352 2749 4200](#)

Adresse électronique: csl@csl.lu

Pays de résidence: [Luxembourg](#)

Langue de votre contribution: [français](#)

Type d'organisation:

- État membre*
- Autorité publique*
- Organisation enregistrée*
- Entreprise enregistrée*
- Particulier*
- Organisation/Entreprise non enregistrée*
- Autre (veuillez préciser):* [Chambre professionnelle](#)

Toute personne travaillant au Luxembourg est obligatoirement attachée à une chambre professionnelle qui représente sa catégorie professionnelle. La Chambre des salariés du Luxembourg (CSL) représente tous les salariés et apprentis travaillant au Luxembourg ainsi que les retraités y ayant travaillé.

L'élection des 60 membres de la CSL, qui se déroule tous les cinq ans, se fait sur la base des listes présentées notamment par les organisations syndicales. Les membres sont répartis dans 9 groupes socioprofessionnels: (groupe 1) Sidérurgie; (groupe 2) Autres industries; (groupe 3) Construction; (groupe 4) Services et intermédiation financiers; (groupe 5) Services; (groupe 6) Administrations et entreprises publiques; (groupe 7) Santé et action sociale; (groupe 8) Chemins de fer; (groupe 9) Pensionnés.

Suite aux élections sociales de novembre 2013, les syndicats représentés au sein de la CSL sont les suivants: OGBL (Onofhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg): 38 sièges, LCGB (Lëtzebuenger Chrëschtliche Gewerkschafts-Bond): 15 sièges, ALEBA (Association luxembourgeoise des employés de banque et d'assurance): 4 sièges, FNCTTFEL (Fédération nationale des cheminots, travailleurs du transport,

fonctionnaires et employés luxembourgeois) : 2 sièges, Syprolux (Syndicat professionnel des cheminots luxembourgeois) : 1 siège.

La CSL, placée sous tutelle du ministère luxembourgeois du Travail et de l'Emploi, est appelée à jouer un rôle d'organe de réflexion et de consultation officiel en étant associée directement à la procédure législative du pays, notamment via ses avis sur les projets de loi et de règlement. Les attributions qui lui sont conférées par la loi modifiée du 13 mai 2008 visent la défense des intérêts professionnels et la représentation de ses ressortissants.

Principaux domaines couverts par votre contribution:

- Affaires économiques et financières*
- Compétitivité*
- Industrie*
- Marché unique*
- Emploi*
- Recherche, développement et innovation*
- Économie numérique*
- Climat, énergie et utilisation efficace des ressources*
- Éducation*
- Pauvreté et exclusion sociale*
- Autres (veuillez préciser):*

Sécurité sociale

Sécurité et santé au travail

Numéro d'identification dans le registre (si votre organisation est inscrite au registre de transparence, ou si vous l'êtes):

Votre réponse:

- peut être publiée avec vos informations personnelles*
- peut être publiée de façon anonyme*
- ne peut pas être publiée*

A) Contexte de la consultation publique

Lancée en [mars 2010](#), la stratégie Europe 2020 de l'Union européenne (UE) promeut une croissance intelligente, durable et inclusive. Elle vise à mettre en place une économie européenne compétitive et fondée sur les connaissances, tout en préservant le modèle d'économie sociale de marché de l'UE et en assurant une utilisation plus efficace des ressources. Elle a été voulue comme un partenariat entre l'UE et ses États membres, dans le but de promouvoir la croissance et l'emploi.

La stratégie Europe 2020 s'articule autour de cinq [grands objectifs](#) dans les domaines de l'emploi, de la recherche-développement, du climat et de l'énergie¹, de l'éducation, ainsi que de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La stratégie établit également une série de programmes d'action, appelés «[initiatives phare](#)», dans sept domaines considérés comme des grands moteurs de croissance: l'innovation, l'économie numérique, l'emploi, la jeunesse, l'industrie, la réduction de la pauvreté et l'utilisation efficace des ressources. L'Union européenne soutient également les objectifs de cette stratégie par son travail dans des domaines tels que le marché unique, le budget européen et la politique extérieure de l'Union.

La mise en œuvre et le suivi de la stratégie Europe 2020 s'inscrivent dans le cadre du «[semestre européen](#)», le cycle annuel de coordination des politiques économiques et budgétaires au niveau européen. Pendant ce semestre européen, les institutions de l'UE débattent de leurs grandes priorités, les États membres prennent des engagements annuels et la Commission prépare des recommandations spécifiques à chaque pays, qui sont adoptées au plus haut niveau par les chefs d'État et de gouvernement réunis au sein du Conseil européen. Les États membres doivent tenir compte de ces recommandations dans l'élaboration de leurs politiques et de leurs budgets. Dès lors, avec le budget de l'UE, ces recommandations par pays sont des instruments essentiels de la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020.

Après quatre ans, la Commission a proposé de dresser un bilan de la stratégie Europe 2020, proposition acceptée lors du Conseil européen des 20 et 21 mars derniers. Le 5 mars 2014, la Commission a adopté une communication intitulée «État des lieux de la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive» (voir la [communication](#)  et ses [annexes](#) ) , qui tire plusieurs enseignements préliminaires des premières années de mise en œuvre de la stratégie. Compte tenu de ces premiers résultats et dans un contexte de reprise progressive de l'économie européenne, il est temps de se pencher sur l'élaboration de la stratégie pour les années à venir.

Les questions posées dans la présente consultation visent à recueillir votre point de vue sur les enseignements à tirer des premières années de mise en œuvre de la stratégie Europe 2020 et sur les éléments à prendre en considération pour son avenir, afin d'établir la stratégie d'après-crise de l'UE en matière de croissance.

¹ En janvier 2014, la Commission a défini un [cadre](#) pour les politiques en matière d'énergie et de climat à l'horizon 2030. Parmi les principaux objectifs de ce nouveau cadre figurent une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % par rapport au niveau de 1990, un objectif contraignant pour l'ensemble de l'UE en ce qui concerne la part des énergies renouvelables, qui est portée à au moins 27 %, et de nouvelles ambitions pour les politiques en matière d'efficacité énergétique.

B) Questions:

1) État des lieux de la stratégie Europe 2020 pour la période 2010-2014

Contenu et mise en œuvre

- Que signifie pour vous la stratégie Europe 2020? Quels sont les principaux éléments que vous associez à cette stratégie?

La stratégie Europe 2020 propose des objectifs intéressants pour l'Union européenne (UE) puisqu'ils sont censés impliquer des efforts de la part des États pour favoriser l'emploi, l'éducation, la recherche, l'innovation, la lutte contre la pauvreté et la préservation de l'environnement. Cependant, comme son prédécesseur la stratégie de Lisbonne, la stratégie Europe 2020 ne donne pas les résultats escomptés car la plupart de ces objectifs ne sont pas contraignants. En effet, la stratégie est l'art de coordonner des actions en vue d'atteindre des objectifs. Or, le principe même de la méthode ouverte de coordination (MOC), qui est non contraignante, se substitue en fait à une inscription, dans les traités, de normes juridiques qui obligent les États à s'y conformer. À l'inverse, la dure discipline budgétaire entraînant des politiques d'austérité bénéficie de règles plus que contraignantes, car gravées dans des textes de droit primaire.

Par ailleurs, la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020, qui s'inscrit dans le cadre du cycle annuel de coordination des politiques économiques et budgétaires au niveau européen (semestre européen), s'avère évidemment plus difficile en cas de faible conjoncture économique. D'autant plus si cette faible conjoncture n'est pas contrebalancée par des politiques budgétaires adéquates en raison du carcan d'austérité mentionné précédemment.

- Globalement, estimez-vous que la stratégie Europe 2020 a apporté une différence? Veuillez préciser votre réponse.

Les politiques de réponse à la crise ont gravement obéré les effets de cette stratégie. La préoccupation première a été le sauvetage du système bancaire qui a accru les dettes des États. Ce faisant, les objectifs de la stratégie ont été mis de côté par nombre de gouvernements. Cette stratégie est donc demeurée un ensemble de vœux qui n'a pas été suivi par un arsenal de moyens mis en œuvre pour sa réalisation.

- Le fait de connaître les mesures prises par d'autres pays de l'UE dans les domaines concernés par Europe 2020 a-t-il eu une influence sur l'approche suivie dans votre pays? Veuillez donner des exemples.

Une des leçons de la crise a été que les pays qui ont le mieux résisté ont été ceux disposant d'un filet de sécurité social fort. Les politiques de sévérité budgétaire n'ont fait qu'aggraver les résultats des pays touchés par la crise par rapport aux objectifs fixés par cette stratégie Europe 2020. Si une politique de dépenses non réfléchies est évidemment à proscrire, une politique intelligente d'investissements pour la création d'emploi et en faveur de la recherche, de l'innovation, de l'enseignement et de la formation est plus que jamais nécessaire. La préservation du système social a permis au Luxembourg, et à d'autres pays comme la Belgique, de traverser cette crise relativement mieux que d'autres partenaires européens. La protection sociale a démontré toute son utilité ainsi que sa redoutable efficacité économique au regard

des performances relativement meilleures affichées par le Luxembourg au cours de la crise qui a plus durement touché la plupart des autres pays de l'UE.

- Les parties concernées ont-elles été suffisamment associées à la stratégie Europe 2020? Êtes-vous associé à la stratégie Europe 2020? Souhaiteriez-vous y être davantage associé? Si oui, de quelle manière?

Des consultations sont organisées mais laissent l'amère impression aux acteurs syndicaux de ne pas être suffisamment entendus. Ces acteurs ne sont pas réellement associés à l'élaboration de la stratégie Europe 2020. En outre, ces acteurs devraient pouvoir également être impliqués dans l'élaboration des programmes nationaux de réforme. Les syndicats et les acteurs de la société civile n'ont pas pour vocation de faire de la figuration mais demandent que leurs revendications soient prises en compte et se concrétisent dans les décisions politiques qui sont prises.

Du reste, la formule-même de cette consultation en ligne laisse à penser que la Commission se satisfera de puiser, çà et là, quelques éléments contenus dans les différentes réponses au questionnaire. Le vrai danger réside dans une prise en compte des seuls éléments qui vont dans le sens des propositions et des politiques déjà suivies par l'UE et la Commission. Cette simple consultation a l'inconvénient d'escamoter tout débat public, tout échange critique permettant une confrontation des idées.

Outils

- Les objectifs chiffrés actuels pour 2020 sont-ils en adéquation avec les objectifs de la stratégie en matière de promotion de la croissance et de l'emploi? [Objectifs chiffrés: *veiller à ce qu'au moins 75 % de la population entre 20 et 64 ans ait un emploi; investir 3 % du PIB dans la recherche et le développement; réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 20 %, porter la part des sources d'énergie renouvelables à 20 % et améliorer l'efficacité énergétique de 20 %; faire tomber le taux d'abandon scolaire à moins de 10 % et porter à au moins 40 % la proportion des jeunes titulaires d'un diplôme de troisième cycle; faire en sorte qu'au moins 20 millions de personnes ne soient plus menacées par la pauvreté ou l'exclusion sociale.*]

Ces objectifs devraient être plus qualitatifs.

Par exemple, augmenter le nombre de personnes en emploi est plus que nécessaire mais encore faut-il que ce soit des emplois qui ne soient pas précaires et sous-payés.

Autre cas, les effets des dépenses en recherche et développement sont difficiles à évaluer. On peut aisément mesurer le niveau des dépenses mais plus difficilement la plus-value qu'il apporte à la société.

Par ailleurs, l'indicateur concernant la mesure des personnes exposées à la pauvreté ou à l'exclusion sociale se rapporte au nombre de personnes touchées par au moins un des trois types de pauvreté, à savoir la pauvreté monétaire (les personnes confrontées au risque de pauvreté après transferts sociaux), la pauvreté matérielle (les personnes vivant dans un dénuement matériel extrême) et les personnes faisant partie d'un ménage à très faible intensité de travail. Or, toute la difficulté réside dans la définition de la pauvreté. S'il est certainement vrai que la pauvreté est multidimensionnelle et qu'il est important de traiter également les phénomènes d'exclusion sociale,

l'approche inclusive de la pauvreté (au moins un des trois critères retenus) n'en donne pas moins une vision déformée dans une Europe où la majeure partie des membres sont des pays riches et où la pauvreté est largement relative. Autrement dit, plus on «gonfle» le nombre de pauvres en y incluant de nouvelles dimensions, plus facile sera l'éradication de la pauvreté, sans forcément avoir dû réaliser d'efforts en termes de réduction d'inégalités de revenus, par exemple.

Aussi, comme souvent, l'on crée un indicateur global concernant des pays fort différents. Exemple extrême, tous les États pourraient connaître le même taux de pauvreté: (1) les pays les plus riches ayant des inégalités croissantes, mais peu de pauvreté au sens absolu de la privation matérielle, pour peu que tout le monde ait sa télévision couleur ou son véhicule personnel, (2) les pays les plus pauvres avec moins de personnes sous les 60% d'un revenu médian, mais ne parvenant pas forcément à manger à leur faim ou à chauffer convenablement leur domicile. L'on pourrait avancer que pour les pays plus pauvres, l'effort doit se concentrer sur la pauvreté absolue et, pour les pays plus riches, sur la pauvreté relative

Le risque est de tomber dans une pure politique du chiffre, d'où l'importance d'une approche qualitative et plus discriminante, au meilleur sens du terme, en fonction de la situation socioéconomique particulière du pays concerné.

Du reste, la réalisation de ces objectifs reste toujours, au final, sous la contrainte des politiques d'austérité qui brident financièrement la mise en œuvre de politiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités.

- Parmi les objectifs chiffrés actuels, considérez-vous que certains sont plus importants que les autres? Veuillez préciser votre réponse.

Ils sont tous importants dans le sens qu'ils sont interdépendants (éducation, travail, recherche et innovation, pauvreté, environnement). Du reste, il est clair que la lutte contre le chômage est une donnée essentielle pour les citoyens européens qui doivent faire face à des conditions de vie de plus en plus difficiles. Investir pour créer des emplois pérennes et de qualité est la solution pour sortir de la crise par le haut. Encore une fois, là où le bât blesse, c'est au niveau du caractère non contraignant de ces objectifs. De plus, les politiques budgétaires dépressives ont des effets délétères sur l'investissement dans l'innovation, la recherche, la lutte contre la pauvreté, le changement climatique, une politique de relance de l'emploi.

- Trouvez-vous utile que les objectifs au niveau européen soient déclinés en objectifs nationaux? Si oui, quelle serait à votre avis la meilleure façon de fixer les objectifs nationaux? Jusqu'ici, les objectifs nationaux ont-ils été fixés de façon: adéquate / trop ambitieuse / pas assez ambitieuse?

Le fait de décliner les objectifs au niveau national est absolument nécessaire car la situation de chaque pays est différente. Cependant, il faut écarter le risque que certains pays en profitent pour se fixer des objectifs peu ambitieux. Une alternative serait de fixer un seuil minimum unique pour chaque objectif et de donner une date de réalisation différente selon les pays, compte tenu de leur point de départ.

- Quelle valeur ajoutée les sept programmes d'action ont-ils apportée pour la croissance? Avez-vous des exemples concrets de l'impact de ces programmes? [*«Initiatives phare»: «Stratégie numérique pour l'Europe», «Union de l'innovation», «Jeunesse en mouvement», «Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources», «Une politique industrielle à l'ère de la*

mondialisation», «Une stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois» et «Une plateforme européenne contre la pauvreté».]

Le constat est que la croissance est en berne sur le continent et que la précarisation de l'emploi, le chômage ainsi que leur corolaire la pauvreté ont eu tendance à augmenter. De même, si l'on a pu constater une réduction des émissions de gaz à effet de serre, cela est dû aussi et surtout au ralentissement économique. Il est donc difficile d'évaluer chaque mesure, même si leur seule existence a le mérite de mettre en lumière les différents thèmes sur lesquels il faut travailler.

2] Adapter la stratégie Europe 2020: une stratégie de croissance pour une Europe sortie de la crise

Contenu et mise en œuvre

- L'UE a-t-elle besoin d'une stratégie à moyen terme, globale et complète, pour favoriser la croissance et l'emploi au cours des prochaines années?

Oui, plus que jamais mais cette stratégie doit impérativement être accompagnée de moyens pour la réaliser. Or, ces moyens ne pourront être libérés que si l'on sort du carcan de la contrainte budgétaire actuelle. Se donner des objectifs est tout à fait louable mais encore faut-il prendre un ensemble de mesures en vue de les concrétiser.

- Quels sont les domaines les plus importants et pertinents à traiter pour assurer une croissance intelligente, durable et inclusive?

Les États de l'UE ont cruellement besoin d'un plan d'investissements à grande échelle créant des emplois durables et de qualité pour les jeunes et les chômeurs de longue durée, soutenant une politique industrielle ambitieuse créatrice d'emplois, misant sur l'éducation et la formation des jeunes avec des moyens suffisants, favorisant les investissements dans la recherche et l'innovation, notamment dans les technologies permettant la préservation de l'environnement, ce qui facilitera l'émergence des emplois de demain. Mais tout ceci sera vain si ces ambitions sont obérées par des politiques d'austérité asphyxiantes pour l'économie.

- Quels nouveaux problèmes devraient être pris en considération à l'avenir?

Avoir des standards sociaux minimums dans chaque pays pour éviter la concurrence du moins-disant social. Il est en outre nécessaire que les objectifs quantitatifs prennent aussi en compte les aspects qualitatifs. Il faut plus d'emplois en Europe, mais des emplois qui ne soient pas précaires et sous-payés par exemple, les standards sociaux minimaux sont ici important de même qu'une part minimum de contrats à durée indéterminée dans les objectifs de création d'emplois. Par ailleurs, l'on pourrait prévoir par exemple un taux de chômage inférieur à 5% et un taux de pauvreté inférieur à 5% comme objectifs à long terme, avec obligation de résultats, en plus des objectifs d'augmentation de l'emploi et de baisse du nombre de personnes en risque de pauvreté. Aussi, l'on pourrait imaginer un salaire social minimum à l'échelle de l'UE qui serait adapté selon la performance économique de chaque pays. Plusieurs variantes existent: un salaire minimum européen en fonction du pouvoir d'achat dans chaque pays, en fonction du produit national brut par

habitant, ou encore proportionnel au salaire moyen ou médian. L'adoption par l'Allemagne d'un salaire minimum au niveau national devrait d'ailleurs faciliter une telle entreprise.

- Comment la stratégie pourrait-elle être le mieux intégrée aux autres politiques de l'UE?

Les objectifs sociaux, d'emploi et de développement durable devraient également être contraignants (seuls les objectifs en matière de réduction de gaz à effet de serre et d'utilisation des énergies renouvelables le sont). Les règles strictes budgétaires gravées dans le marbre devraient être assouplies, non pour laisser filer les déficits pour le principe, mais pour permettre la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020. Cette stratégie pourrait également prendre en compte les inégalités hommes-femmes dans le monde du travail, notamment au point de vue de la rémunération. En outre, la politique extérieure et commerciale de l'UE devrait favoriser la mise en place de normes sociales et environnementales minimales au niveau international pour éviter la concurrence déloyale de certains pays tiers.

- Comment pourrait-on associer davantage les parties concernées à une stratégie de croissance d'après-crise pour l'Europe? Quelles mesures pourraient être prises dans votre pays pour mieux faire connaître cette stratégie, l'appuyer davantage et mieux la mettre en œuvre?

Faire participer les partenaires sociaux est essentiel. Ce sont les acteurs qui connaissent le mieux le terrain ainsi que les difficultés et les besoins du monde du travail. Une politique concertée aurait d'ailleurs plus de chance de donner des résultats probants plutôt que d'imposer des règles non débattues. Les institutions européennes mais également les États membres ont une responsabilité pour faire participer activement les partenaires sociaux, et non prévoir uniquement des consultations qui ne seront pas suivies d'effets. Ceci permettrait en outre de redonner un véritable sens à la construction européenne, en particulier pour les citoyens qui souffrent actuellement dans leur vie quotidienne des effets économiques et sociaux dévastateurs des politiques d'austérité.

Instruments

- Quel type d'instrument serait selon vous plus adéquat pour assurer une croissance intelligente, durable et inclusive?

Comme présenté plus haut, les États de l'UE ont cruellement besoin d'un plan d'investissements à grande échelle créant des emplois durables et de qualité pour les jeunes et les chômeurs de longue durée, soutenant une politique industrielle ambitieuse créatrice d'emplois, misant sur l'éducation et la formation des jeunes avec des moyens suffisants, favorisant les investissements dans la recherche et l'innovation, notamment dans les technologies permettant la préservation de l'environnement, ce qui facilitera l'émergence des emplois de demain. Mais tout ceci sera vain si ces ambitions sont obérées par des politiques d'austérité asphyxiantes pour l'économie.

- Quelles mesures devraient être prises au niveau de l'UE pour garantir la réussite de la stratégie? Quelles mesures devraient être prises dans les États membres?

Infléchir la doctrine de sévérité budgétaire au niveau de l'UE, rendre les objectifs de la stratégie contraignants, faire participer les partenaires sociaux et la société civile à la définition des objectifs offrirait les meilleurs gages de succès. Les États membres devraient envisager une réorientation de leur politique pour des mesures créatrices d'emplois et non d'asphyxie de l'économie.

- Comment la stratégie pourrait-elle encourager les États membres à mettre davantage l'accent sur la croissance dans leurs politiques?

Les politiques d'investissement des États pour relancer l'économie et l'emploi ne doivent pas faire l'objet de mesures punitives mais plutôt être encouragées. Les dépenses dans l'éducation, la formation, la recherche et le développement devraient être exclues du calcul du déficit et de la dette, dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance.

Les pays affichant un excédent de leur solde des opérations courantes, et au premier chef l'Allemagne, devraient jouer un rôle majeur dans la mise en place d'une politique de relance bénéficiant à l'UE dans son ensemble.

Une politique intelligente, prenant en compte la diversité et les bénéfices réels pour l'économie, doit supplanter une vision à courte vue soucieuse plus du respect des règles à court terme que du développement de l'économie à long terme. Dans ce contexte, l'implication de la Banque européenne d'investissement (BEI) dans des projets d'investissement plus ambitieux semble donc un outil indispensable à mettre en œuvre en vue de réaliser ces objectifs.

- Les objectifs chiffrés sont-ils utiles? Veuillez préciser votre réponse.

Oui, des objectifs non chiffrés ne fixeraient aucun but précis et décourageraient les efforts pour améliorer la situation socioéconomique de l'UE. En revanche, les objectifs quantitatifs pourraient être complétés par des objectifs qualitatifs. Par exemple, offrir des emplois aux citoyens européens est nécessaire mais ces postes doivent être durables, de qualité et bénéficier d'une rémunération adéquate. Quelle serait la plus-value d'avoir des travailleurs qui restent dans la pauvreté, dont la santé se détériore au travail et dont le contrat n'a qu'une courte durée? Cela ne les sort pas de la précarité, n'améliore pas la situation des dépenses de santé, ne leur permet pas d'envisager des investissements de long terme (comme l'achat d'une maison) et ne leur rend pas leur dignité. Dans les objectifs de création d'emplois, l'on pourrait imaginer que ceux-ci doivent être correctement payés (pas inférieur au salaire minimum), correspondre aux qualifications du demandeur d'emploi et qu'une large part des postes soit à durée indéterminée.

Il faut des objectifs qui favorisent une politique de croissance de l'emploi plus qualitative et durable. Alors que le fossé entre nantis et démunis se creuse en Europe et commence à déstabiliser nos sociétés, une répartition plus équitable des richesses produites est également indispensable.

- Recommanderiez-vous d'ajouter ou de supprimer certains objectifs, voire tous les objectifs chiffrés? Veuillez préciser votre réponse.

Plusieurs suggestions ont été faites plus haut pour prendre en compte plus d'aspects, quantitatifs et qualitatifs (notamment au point précédent et au point «Quels nouveaux problèmes devraient être pris en considération à l'avenir?»). Cependant, il faudrait penser à une hiérarchisation de ces objectifs et, surtout, qu'ils ne soient pas contradictoires.

- Quels domaines se prêtent le plus à des actions conjointes de l'UE et des États membres? Quelle en serait la valeur ajoutée?

De ce point de vue, les investissements transnationaux semblent tout indiqués. Plusieurs États membres peuvent investir ensemble pour des projets industriels ou de recherche et développement créateurs d'emplois dans les zones transfrontalières notamment. Une politique de mise en place de minimums sociaux à l'échelle de l'UE semble indispensable pour éviter une concurrence sociale malsaine entre partenaires économiques censés partager des valeurs sociales et politiques communes. Par ailleurs, comme cela a déjà été signalé, la BEI devrait être impliquée de manière bien plus active dans les investissements, et donc aussi dans les projets conjoints.

3) Souhaitez-vous faire part de toute autre observation ou suggestion relative à la stratégie Europe 2020?

De manière générale, la stratégie Europe 2020 souffre des mêmes travers que la stratégie de Lisbonne qui n'a pas donné les résultats escomptés. En effet, elles s'inscrivent toutes deux dans l'esprit de la MOC. En effet, cette méthode se substitue à une inscription, dans les traités, de normes juridiques contraignantes. Après avoir abandonné les concepts d'«harmonisation» puis de «convergence», la Commission se contente en matière sociale de promouvoir une «coordination ouverte». La diversité des systèmes de protection sociale dans les États membres ainsi que l'absence de base juridique solide dans les traités ont conduit la Commission à suivre le chemin de la *soft law*. Cela consiste en un échange d'informations et de bonnes pratiques, en espérant que les États suivront d'eux-mêmes les modèles les plus «performants» du point de vue social. Or, l'espoir ne fait pas tout. D'une part, les modèles nationaux ne sont pas transposables tels quels dans chaque pays. D'autre part, aucune sanction ne pénalise un État qui ne jouerait pas le jeu et se moquerait des modèles sociaux qui pourraient lui servir de source d'inspiration. L'efficacité de cette MOC est donc souvent remise en cause car elle repose sur le «bon vouloir» individuel de chaque État.

Aussi, certains ont proposé d'inscrire, à l'instar des critères de convergence économique, des critères contraignants de convergence sociale dans les traités.

Au regard de ces constatations, la stratégie Europe 2020 devrait constituer le fil rouge de toutes les politiques européennes. Les politiques budgétaires devraient être assouplies en vue de remplir les objectifs socioéconomiques préalablement fixés. Ceci permettrait de redonner un véritable sens à la construction européenne qui inspire de plus en plus de scepticisme chez les citoyens.

Par ailleurs, les acteurs syndicaux ne sont pas suffisamment associés à l'élaboration de la stratégie Europe 2020. À l'échelle nationale, ils devraient pouvoir également être impliqués dans l'élaboration des programmes nationaux de réforme. Les syndicats et les acteurs de la société civile demandent que leurs revendications soient prises en compte et se concrétisent dans les décisions politiques qui sont prises.

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire. Veuillez adresser votre contribution, ainsi que tout autre document connexe, à SG-EUROPE2020-CONSULTATION@ec.europa.eu.